VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

HÉROINE ET GROSSESSE

Par Profil supprimé Postée le 06/11/2013 23:42

Bonsoir, je me permets de vous écrire, parce que j'ai vraiment besoin de vos conseils. en mars je suis tombée enceinte, et je ne l'ai su qu'en juin. or,durant cette période, j'ai consommé de l'héroïne. je la sniffe uniquement. Quand j'ai su que j'attendais un enfant, j'ai arrêté immédiatement. Cela a été dur, mais je n'ai pris aucun médicament de substitution. Mon accouchement est prévu à la fin du mois et j'étais fière de mon parcours, car depuis juillet plus aucune prise! Seulement, j'ai craqué dans la semaine et j'ai pris l'équivalent de 1 gramme en trois jours. Je sais, ce ,'est pas énorme, mais je m'en veux terriblement, et j'ai peur que mon bébé meure ou qu'il naisse en manque. j'ai vraiment très peur, je ne sais pas pourquoi j'ai fait ça. j'aimerais avoir des témoignages s'il vous plaît, je vous remercie par avance

Mise en ligne le 07/11/2013

Bonjour, Ne consommant plus d'héroïne, et malgré vos consommations passées, vous n'avez aucune inquiétude à avoir concernant les symptômes de manque que votre bébé pourrait avoir à la naissance. Il est toutefois nécessaire de prendre contact avec le médecin qui vous suit, que ce soit votre généraliste ou votre gynécologue par exemple. Il sera alors possible d'évoquer avec lui les conséquences éventuelles de vos consommations. Il est souvent difficile d'aborder ce type de sujet avec eux par peur de leur jugement et/ou de leur méconnaissance du sujet. De ce fait, sachez qu'il est possible de consulter des professionnels spécialisés sur l'usage de drogues chez les femmes enceintes, gratuitement et confidentiellement. Vous trouverez ci-dessous un lien renvoyant vers les coordonnées d'un lieu où vous pouvez les rencontrer. Concernant votre recherche de témoignages, vous trouverez un second lien qui renvoie quant à lui vers l'une des sections de nos forums, intitulée "Grossesse, drogues et alcool". Vous pourrez si vous le souhaitez y lire des messages postés par des consommatrices, échanger avec elles, ou encore créer un nouveau sujet pour parler plus précisément de votre situation. Si le contact par téléphone vous est plus facile, sachez que vous pouvez aussi nous contacter pour être informée et soutenue au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

PÔLE ADDICTOLOGIE DU C.H PERRENS

121, rue de la Béchade
33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 56 67 02
Site web : www.ch-perrens.fr/addictologie
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h sauf le jeudi jusqu'à 15h30
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 10h à 17h sauf le jeudi jusqu'à 15h30
COVID -19 : L’ensemble des activités du dispositif d’addictologie du CH Charles Perrens est actif et accessible. Privilégier le contact par mail car l’accès téléphonique est souvent surchargé. Dans ce cas le secrétariat rappelle.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Grossesse, drogues et alcool